

<https://snetap-fsu.fr/CTM-Formco-24-mai-2017.html>



L'essentiel du CTM Formco 24 mai 2017

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Comité technique ministériel (CTM) -

Date de mise en ligne : vendredi 2 juin 2017

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le [CTM](#) (Comité Technique Ministériel) "Formation Continue" s'est réuni le 24 mai 2017.

A l'ordre du jour :

- Les statistiques de la formation continue
- Le budget 2016
- La note orientation 2017 - 2018 - 2019
- Le Compte personnel de formation

La [FSU](#) est intervenue en préalable de l'étude des points à l'ordre du jour pour rappeler, à l'occasion du changement de Ministre et gouvernement, l'exigence d'une formation continue de qualité ouverte à tous et toutes.

Le SRH a assuré que la formation des personnels est un sujet stratégique pour le [MAAF](#). La pyramide de âges avec beaucoup de départs à la retraite montre la nécessité d'un renouvellement des personnels, mais aussi la nécessité d'une mise à jour des compétences pour le maintien des compétences et des moyen humains.

1 - Les statistiques de la formation continue

Le SRH a présenté les principaux éléments statistiques de la formation continue.

Les éléments à retenir : en 2016, sur les 31 307 agents du Ministère, 15 232 agents se sont formés, soit 48,7 % des effectifs du MAAF.

On constate une augmentation significative du taux de formation chez les agents de l'Enseignement Agricole mais également une baisse du taux globale formation ces deux dernières années.

On remarque un taux de formations plus fort chez les personnels de catégorie B et C que les catégories A.

Pour la FSU, même si la baisse du taux de formation semble faible, pour autant il ne faut pas la minimiser car elle se confirme sur deux ou trois ans. Le SRH a annoncé en introduction le rôle stratégique de la FC, il faut donc au contraire assurer une augmentation de ce taux.

2 - Budget 2016

Dépense Formation

* 2015 : 5 264 703 Euros

* 2016 : 4 915 493 Euros

La FSU a souligné que les crédits de la FC non utilisés représentent plus de 300 000 Euros. Une situation difficilement entendable par nos collègues qui se sont vus refuser leur formation alors que tous les crédits n'ont pas été utilisés.

3 - Note orientation 2017 - 2018 - 2019

Selon le SRH, il s'agit d'une simple actualisation de la note qui intègre le CPF, le plan managérial et donne aux Valeurs de la République un périmètre moins sécuritaire et plus de formation.

La FSU rappelle l'importance de la question de la formation des agents des abattoirs.

Il y a aussi un sujet particulier sur le télétravail - et pas seulement des encadrants - pour les télétravailleuses. Le SRH reconnaît la nécessité d'un échange sur le sujet.

4 - CPF (Compte personnel de formation)

Le CPF remplace le droit individuel à la formation (DIF) qui aura été un échec.

Le SRH annonce que les agents du public (fonctionnaire et agents contractuels) auront accès à leur compte CPF grâce à une interface-web mise en place par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Il annonce la mise en place d'un groupe de travail en juin 2017 et une réunion avec les [OS](#) en juillet 2017 (réunion technique) avant publication d'une note de service en septembre ou octobre 2017.